

Rapport aux délégués syndicaux

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Rapport n°2023-016

Eure Normandie Numérique

Réunion du 3 avril 2023

objet : **Adoption du budget primitif 2023 -
budget 1G**

Rapporteur James Blouin

Pour l'année 2023, le budget primitif du budget annexe 1G s'établit conformément aux grandes orientations du Rapport d'Orientations Budgétaires présenté le 13 mars dernier.

Le budget primitif reprend les résultats de l'exercice 2022 à savoir :

- d'affecter au budget 2023 l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2022 s'élevant à un montant total de 1 142 478,71€ :
 - o au besoin de financement de la section d'investissement pour 17 765,17€ au compte de recette d'investissement 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés" ;
 - o en recette de fonctionnement, soit 1 124 713,54€ au compte de recette de fonctionnement 002 "résultat de fonctionnement reporté"
- de reporter le résultat déficitaire d'investissement de 17 765,17€ au compte 001 "solde d'exécution de la section d'investissement reporté"

Les prévisions de dépenses pour l'année 2023 sont indiquées ci-dessous.

1° Section de fonctionnement

- En dépenses

Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX
Tél : 02 32 31 93 09
Fax : 02 32 60 45 18
Courriel : contact@eurenormandienumerique.fr

Les principales dépenses correspondent à la maintenance du réseau 1G, à de la prestation de service, à l'alimentation de la section d'investissement, aux baux pour les relais hertziens ainsi qu'au paiement au budget principal du personnel travaillant pour le réseau de première génération ainsi que les charges du chapitre 011.

Chapitre	Somme de RAR	Somme de BP 2023
011 Charges à caractère général		1 135 826,56 €
012 Charges de personnel		119 632,82 €
022 Dépenses imprévues		
023 Virement à la section d'investissement		528 243,79 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		16 492,00 €
65 Autres charges de gestion courante		
67 Charges exceptionnelles		5 000,00 €
68 Dotations aux provisions semi-budgétaires		15 194,00 €
Total général		1 820 389,17 €

- En recettes

Les recettes de fonctionnement correspondent notamment à la location de fibre noire aux professionnels, ainsi que l'excédent 2022.

Chapitre	Somme de BP 2023
002 Résultat reporté de fonctionnement	1 124 713,54 €
75 Autres produits de gestion courante	695 675,63 €
77 Produits exceptionnels	
Total général	1 820 389,17 €

2° Section d'investissement

- En dépenses

La somme allouée s'inscrit dans les projets de dévoiement (principalement fin du dévoiement de Louviers), d'alignement de collecte ainsi que des raccordements et matériels nécessaires à la bonne marche du réseau. Les restes à réaliser 2022 sont également repris au BP 2023

Chapitre	Somme de RAR	Somme de BP 2023
001 Résultat reporté d'investissement		17 765,17 €
23 Immobilisations en cours	17 174,75 €	539 463,13 €
21 Immobilisations corporelles	2 636,33 €	5 272,66 €
Total général	19 811,08 €	562 500,96 €

- En recettes

Chapitre	Somme de BP 2023
021 Virement de la section d'exploitation	528 243,79 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 492,00 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	17 765,17 €
001 Résultat reporté d'investissement	
Total général	562 500,96 €

Equilibre général du budget

	Objet	BP 2023
Dépenses	Fonctionnement	1 820 389,17€
	Investissement	562 500,96 €
	Total dépenses	2 382 890,13 €
Recettes	Fonctionnement	1 820 389,17€
	Investissement	562 500,96 €
	Total recettes	2 382 890,13 €

Il est proposé au comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Réunion du 3 avril 2023

**Objet : Adoption du budget primitif 2023 -
budget 1G**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte et notamment les articles 9.1 et 9.2 ;

Vu le débat d'orientation budgétaire du 13 mars 2023 ;

Le Comité syndical, réuni le 3 avril 2023 en visio conférence,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président et la maquette budgétaire relatif au budget primitif du budget annexe 1G pour 2023 tel que présenté dans le tableau ci-dessous:

	Objet	BP 2023
Dépenses	Fonctionnement	1 820 389,17€
	Investissement	562 500,96 €
	Total dépenses	2 382 890,13 €
Recettes	Fonctionnement	1 820 389,17€
	Investissement	562 500,96 €
	Total recettes	2 382 890,13 €

